

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 11 JUILLET 2011
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE ONZE, le ONZE du mois de JUILLET à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 04 juillet 2011.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, ZIMOGH (à partir du point 1.2), DROUIN, WATRIN, MATELIC, MULLER (à partir du point 3.1), CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO (à partir du point 1.2), SCHWEIZER et PIERON.

Membre ayant donné procuration : néant

Absent excusé : M. ZIMOGH (au point 1.1), M. MULLER (du point 1.1 au point 2.3 inclus), M. ARGUELLO (au point 1.1)

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON, FELLY, Mme D'AMATO et Mlle LOUIS.

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il sollicite, ensuite, l'autorisation de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

5 CONVENTION D'ENTRETIEN DES RESEAUX EAUX USEES ET PLUVIALES DES PARCS D'ACTIVITES DEUX RIVIERES ET BELLE FONTAINE – AVENANT A LA CONVENTION

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- ACCEPTE que le point 5 soit rajouté à l'ordre du jour

1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1 DB 2011-58 - Parc d'Activités Communautaire – Vente d'un terrain à la SARL DEFI (M. DI EGIDIO) - modification

Le Bureau communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de modifier les références cadastrales et superficies des parcelles cédées à la SARL DEFI selon les nouvelles données indiquées dans le tableau ci-dessous :

ANCIENNE SITUATION		NOUVELLE SITUATION	
Section 4 n°102/1	2715 m ²	section 4 n°190/1	2664 m ²
Section 4 n° 101/1	2385 m ²	section 4 n° 101/1	2385 m ²
Section 5 n° 182/63	67 m ²	section 4 n° 184/63	58 m ²
TOTAL	5167 m²	TOTAL	5107 m²
PRIX de cession hors abaissement de prix	118 841 € HT	PRIX de cession hors abaissement de prix	117461 € HT
PRIX de cession après abaissement de prix	83188,70 € HT	PRIX de cession après abaissement de prix	82 222,70 € HT

- DECIDE de modifier le prix de cette cession selon les nouvelles superficies à prendre en compte soit : $5.107\text{m}^2 \times 16.10\text{€ HT/m}^2 = 82\,222,70\text{€ HT}$

1.2 DB 2011-59 – PARC D'ACTIVITES CHAMPELLE - CONSTRUCTION D'UN HOTEL D'ENTREPRISES – AVENANT AU MARCHÉ DE BASE

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE le projet d'avenant proposé par le maître d'œuvre dont les adaptations et modifications sont énumérées ci-dessous :
 - Surconsommation de gros béton dans les fondations, sur une partie du bâtiment, afin d'ancrer le bâtiment dans le bon sol pour un montant de **24 855,60 € HT**,
 - Remplacement de la fosse sceptique par une fosse toutes eaux et réalisation d'un lit d'épandage sur la parcelle (exigence SIAOA suite au Grenelle 2) et déplacement réseaux secs, pour un montant de **39 426,60 € HT**,
 - Remplacement du bloc bureau/vestiaires prévu initialement en éléments modulaires, par une réalisation traditionnelle, **sans incidence financière**.

Le montant du marché initial est de : 1 764 701,13 € HT
 Le montants des avenants est de : 64 282,20 € HT
 Le montant du nouveau marché est de : 1 828 983,33 € HT soit 2 187 464,06 € TTC (hors actualisation)

- Et AUTORISE le Président à signer ce dernier.

2. LOGEMENT –CADRE DE VIE

2.1 DB 2011-60 - Fonds de solidarité pour le logement- Détermination de la cotisation 2011

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE participer financièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)
- FIXE la participation financière de la CCPOM sur la base d'un forfait de 0,30 €/habitant
- AUTORISE le Président à signer la convention pour le FSL pour l'année 2011

2.2 DB 2011- 61 - Opération Ravalement de façades - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particulier dans le cadre de l'Opération « Ravalement de façades » pour un montant total de 1 285,50 € TTC.

2.3 DB 2011-62 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Versement de subventions.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particulier dans le cadre de «l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)» pour un montant total de 5 614,00 € TTC.

3. AMENAGEMENT DE L'ESPACE

3.1 DB 2011-63 - PROJET « VR52 » – SECTION A4 / VITRY-SUR-ORNE – CONSULTATION DES COLLECTIVITES EN VUE DES RETROCESSIONS APRES TRAVAUX – PROPOSITION DE FRANCHISSEMENT DE LA VR 52 PAR UNE PASSERELLE A HAUTEUR DE MARANGE-SILVANGE.

Le Bureau communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable sur les projets énoncés ci-dessous :

- Réalisation d'une passerelle supportant le chemin piétonnier / cyclable croisant la VR 52 à environ 400 m au nord de la tranchée couverte de Marange-Silvange, afin de permettre le franchissement de cette voie en une seule travée de portée 55 à 60 m (projet du plan paysage de réutilisation du remblai de l'ancienne voie ferrée en voie verte) ;
- Aménagements éventuels (trottoirs, piste cyclable,...) du barreau RD 112c, hors chaussée proprement dite (de la compétence du CG57), et du carrefour RD112c / ex RN 52 dans le cadre de l'aménagement du projet de la ZAC Ramonville ;
- Aménagements éventuels (trottoirs, piste cyclable,...) du barreau RD 181, hors chaussée proprement dite (de la compétence du CG57), dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Ramonville.

4. PETITE ENFANCE

4.1 DB 2011-64 – Construction des centres multi accueil de Sainte-Marie-aux-Chênes et Marange-Silvange - cession des terrains nécessaires par les communes concernées.

Le Bureau Communautaire, ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'acquérir à l'euro symbolique les terrains suivants :
 - Centre multi-accueil de Sainte-Marie-aux-Chênes : section 38, parcelle n°358/13
 - Centre multi-accueil de Marange-Silvange : implanté sur l'emprise de l'école Félix Midy (un arpentage sera prochainement réalisé en vue de soustraire l'emprise nécessaire).
- t AUTORISE le Président à signer les actes de cession des terrains concernés étant précisé que les conseils municipaux des deux communes concernées ont donné leur accord à cette cession.

5. DB 2011- 65 - CONVENTION D'ENTRETIEN DES RESEAUX EAUX USEES ET PLUVIALES DES PARCS D'ACTIVITES DEUX RIVIERES ET BELLE FONTAINE – AVENANT A LA CONVENTION

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer l'avenant à la convention d'entretien des réseaux eaux usées et pluviales des parcs d'activités Deux Rivières et Belle Fontaine avec la société VEOLIA EAU – COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
- FIXE la nouvelle rémunération forfaitaire de la convention à 5.185,00 € HT

6. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- INFORMATION SUR LA REFORME DE LA FISCALITE DE L'URBANISME
- Tableau de bord d'activités au 30/06/2011
- Tableau de bord financier au 30/06/2011
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/05/2011
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/06/2011
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 30/06/2011
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/06/2011

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h25.

Rombas, le 12 juillet 2011

Affiché le 13.07.2011

Le Président,



Lionel Fournier